

Vars
LA FORÊT BLANCHE

OFFICE DE
TOURISME

REGISTRE PUBLIC

D'ACCESSIBILITÉ

OFFICE DE TOURISME DE VARS



Bureau de Vars les Claux : 15 Allée Charlot 05560 Vars les Claux

Bureau de Sainte Marie : 22 Rue du Queyron 05560 Vars Sainte Marie

04.92.46.51.31
info@otvars.com

Président : Jérôme HOSSZU
Directeur : Nicolas RESTOUT

Etablissement ERP de catégorie 5

NOS ENGAGEMENTS / EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

L'Office de Tourisme **s'engage à accueillir tous les publics**, y compris les personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental), et à **améliorer en continu l'accessibilité de ses services**, notamment dans le contexte spécifique de la montagne.

L'ACCESSIBILITÉ / BUREAU VARS LES CLAUX

Accès au bâtiment

- Entrée accessible de plain-pied : ✓
- Largeur de porte adaptée : ✓
- Porte ouverture manuelle : ⚠
- Vitres comportent des éléments repérage à deux hauteurs : ✓
- Signalétique visible et lisible : ✓
- Stationnement PMR à proximité : ✓

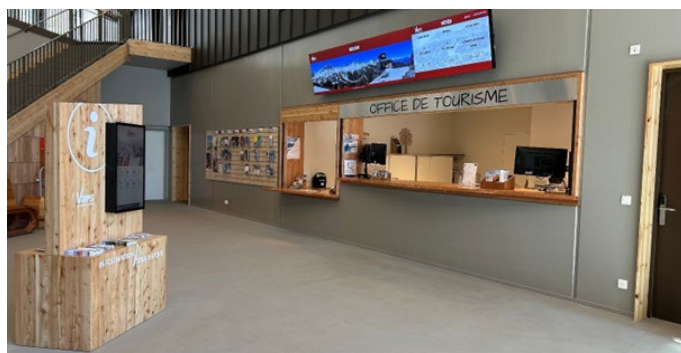


Accueil du public

- Banque d'accueil adaptée (hauteur) : ✓
- Personnel sensibilisé au handicap : ✓
- Boucle magnétique pour malentendants : ✓

Circulation intérieure

- Espaces de circulation adaptés : ✓
- Absence d'obstacles (marches, seuils) : ✓
- Ascenseur : ✓



L'ACCESSIBILITÉ / BUREAU VARS-SAINTE-MARIE

Accès au bâtiment

- Entrée accessible avec rampe : ✓
- Largeur de porte adaptée : ✗
- Porte à ouverture manuelle : ⚠
- Signalétique visible et lisible : ✓
- Stationnement PMR à proximité : ✓

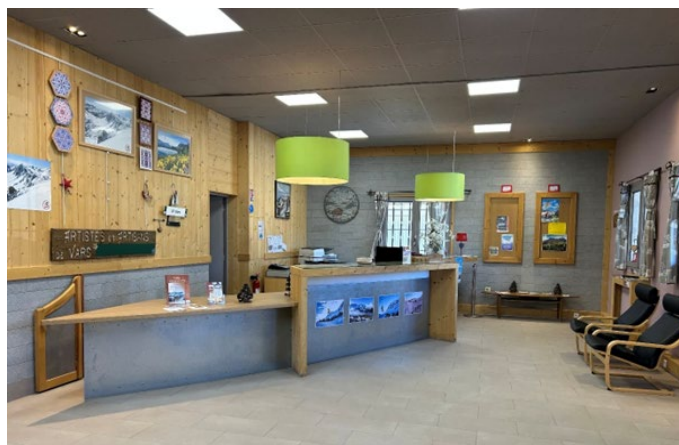


Accueil du public

- Banque d'accueil adaptée (hauteur) : ✓
- Personnel sensibilisé au handicap : ✓
- Boucle magnétique pour malentendants : ✓

Circulation intérieure

- Espaces de circulation adaptés : ✓
- Absence d'obstacles (marches, seuils) : ✓



BUREAU VARS LES CLAUX / BUREAU VARS-SAINTE-MARIE

Accessibilité des services touristiques

Les brochures sont rangées par thème avec un pictogramme.

Activités

- Informations sur les activités adaptées : ✓

Accès aux remontées mécaniques

- Informations sur l'accessibilité des remontées : ✓

Hébergements

- Liste d'hébergements accessibles disponible : ✓

Accessibilité de l'information

Supports disponibles

- Documentation en gros caractères : ✗
- Version numérique accessible : ✓
- Vidéos sous-titrées : ✗

Site internet

- Conforme aux normes d'accessibilité (RGAA) : En cours ⚠
- Outils d'accessibilité (contraste, lecture audio...) : ✗

Notre situation géographique, en montagne, ainsi que le vieillissement de nos infrastructures, ne permettent malheureusement pas de garantir un accès complet à l'ensemble des prestations pour les personnes à mobilité réduite.

Formation du personnel

- Sensibilisation au handicap : ✓
- Formation spécifique (accueil PMR, handicap invisible...) : ✓
- Date de la dernière formation : 9 Juin 2026
« Accueillir des publics en situation d'handicap »

L'équipe accueil se compose :

- Responsable accueil à l'année : formée
- Conseiller-ère en séjour en hiver et été : sensibilisé-e

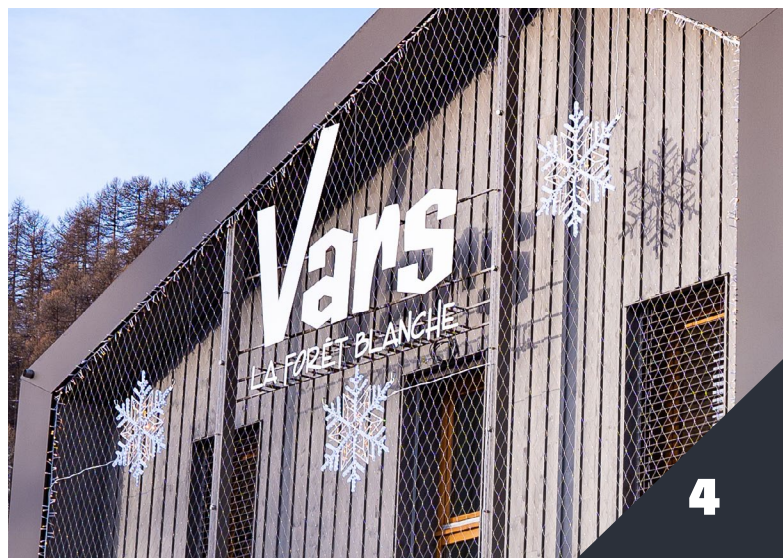
Améliorations prévues

Actions prévues :

- Mise aux normes de notre site internet selon le RGAA – Fin 2026

Annexes :

- Note de service : Sensibilisation accueil du public en situation d'handicap
- Auto évaluation label Tourisme & Handicap
- Attestation de formation et bilan d'acquisition: Accueillir des publics en situation de handicap



ACCUEIL / PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP

Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation handicap

Le handicap est multiforme. Il peut être lié aux déficiences de la personne, à son état de santé, à son âge, à sa taille, à son poids ... La situation de handicap peut être temporaire ou permanente, elle peut être visible ou invisible. Près de 80% des situations de handicap sont invisibles.

L'office de tourisme de Vars souhaite sensibiliser le personnel à l'accueil des personnes en situation d'handicap.

Merci de prendre connaissance des actions ci-dessous et de bien vouloir les mettre en pratique à compter de ce jour.



La déficience auditive :

- Présentez-vous et indiquez-lui votre fonction (n'hésitez pas à écrire votre nom car les noms propres sont difficiles à comprendre.
- Parlez à la personne de face, lentement sans élever le ton mais en veillant à articuler pour faciliter la compréhension. S'assurer que l'information est bien comprise. Utiliser un vocabulaire simple et concret. Dans le cas de difficultés de communication il peut être utile de proposer à la personne d'écrire ce qu'on veut lui dire.
- Afin que la personne sourde ou malentendante puisse s'exprimer, distribuer-lui systématiquement des programmes et plans et proposez-lui papier et crayon.



La déficience mentale :

- Soyez attentif, disponible, exprimez-vous clairement, distinctement et simplement de préférence sur le mode affirmatif en évitant les longues explications verbales.
- Restez naturel et utilisez un ton chaleureux, non empreint de pitié.
- Écoutez attentivement la personne et laissez-lui le temps de s'exprimer.
- Si c'est un groupe, il est conseillé d'identifier dans ce groupe une personne référente.

ACCUEIL / PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP



La déficience motrice :

- Pour parler à une personne en fauteuil derrière un comptoir, placez-vous à sa hauteur.
- Donnez une information sur l'accessibilité fiable et précise. L'information doit permettre à la personne handicapée de juger si elle pourra utiliser une structure de façon indépendante ou si elle aura besoin d'aide.
- Orientez la personne en situation d'handicap physique sur une direction accessible pour elle.
- Si vous devez aider une personne en fauteuil roulant, évitez les mouvements brusques et annoncez les manoeuvres.



La déficience visuelle :

- Adressez vous directement à la personne aveugle et malvoyant.
- Présentez vous de façon claire, en précisant votre nom et votre fonction et avertissez-la quand vous la quittez.
- Ne prenez jamais son bras par surprise
- Si une personne déficiente visuelle vous demande de la guider, donnez-lui votre bras, mettez vous toujours en avant, de manière à ce qu'elle sente tous vos mouvements.
- Utilisez les repères « droite, gauche, devant... » et évitez les indications telles que « ici, là, làbas... »
- Adressez-vous toujours à la personne mal voyante et non à son accompagnateur.

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné, M. Christian MOURISARD agissant en qualité de Président, représentant l'organisme **Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur** certifie que :

Sara LEOMBRUNI

A participé à la formation suivante :

Accueillir des publics en situation de handicap

Description de la Formation

Objectifs : Autres formations professionnelles continues
Nature : Action de Formation
Dates : Du **09 juin 2026** au **10 juin 2026**
Durée : **14 heures**
Lieu : Salle du Grand Briançonnais, 1 route de Prélong, 05240 LA SALLE LES ALPES
Intervenant(s) : Mme PAPIN Sophie

Fait à Aix-en-Provence, le 18/06/2026

Christian MOURISARD
Président



BILAN D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Je soussigné M. Christian MOURISARD, en qualité de Président, représentant l'organisme Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, certifie que **Sara LEOMBRUNI a validé** la formation "Accueillir des publics en situation de handicap"

qui s'est déroulée du 09 juin 2026 au 10 juin 2026.

Accueillir des publics en situation de handicap

Appréciation :

Objectif	Résultat	Appréciation
Je suis capable d'identifier les grandes familles de handicap et leurs problématiques	Acquis	
J'ai les reflexes comportementaux face aux différents types de déficiences	Acquis	
Je suis capable d'identifier les exigences des règles d'accessibilité	Acquis	
Je suis capable de déterminer les besoins des personnes en situation de handicap	Acquis	
Je suis capable d'appréhender l'esprit de la loi de 2005 et les textes législatifs	En cours d'acquisition	

Fait à Aix-en-Provence, le 18/06/2026

Christian MOURISARD
Président

